

main chez le Dr. Roy, ce qui fut agréé. Le Bureau de Santé n'avait donc rien réglé, quant à notre réunion, pour l'examen de l'enfant.

Le Dr. Larocque qui, probablement est ou se croit le Bureau de Santé, me disait trois jours avant cette réunion que le cas d'empoisonnement, mentionné dans ma dernière correspondance par la vaccine de la génisse du Bureau de Santé *sauverait la vaccination* et il me parla d'enquête. Cette manière d'argumenter me parut plus que risible et voici comment : Je lui dis—l'enfant était en danger de mort le 14 du mois et il est peut-être mort à l'heure qu'il est ; je n'en ai pas eu de nouvelles depuis que je le vis pour la première fois. Aujourd'hui comment pourrez-vous juger des effets qu'a produit votre vaccine sur cet enfant ? Cependant je suis heureux de vous fournir par cet examen une occasion de prouver d'une manière victorieuse l'efficacité de votre *vaccination*. Le 28 au matin le Dr. Larocque passa chez-moi et laissa un mot sur mon ardoise pour me prévenir qu'à 10 hrs. a. m., les Drs. Rottot, Ricard, Desrosiers et lui se rendraient chez Mde. Leblanc pour examiner l'enfant et que les Drs. Gauthier et Roy en étaient prévenus. Cette invitation plus qu'étrange a été faite de manière que les Drs. Roy et Gauthier et moi n'avons pu nous rencontrer à l'heure indiquée. Le Dr. Gariépy m'accompagnait, et ne rencontrant personne chez le Dr. Roy, nous nous sommes rendus dans la ruelle Rolland. Là nous avons rencontré les Drs. Larocque, Ricard, Desrosiers et Grenier qui sortaient de la maison de Mde. Vve. Leblanc. Je ne fus certainement pas surpris : je m'attendais même à rencontrer le Dr. Larocque et ses amis *vaccinateurs* à cette dernière place. Je fis remarquer que si on était réellement désireux d'examiner l'enfant, nous pourrions nous rencontrer le lendemain 29, à 3 hrs. p. m., chez le Dr. Roy : cette proposition fut acceptée unanimement. Le lendemain, à l'heure indiquée, nous nous réunissions, non pas sur la *demande du Bureau de Santé*, tel que le Dr. Larocque l'a publié, mais d'après ce qui avait été convenu la veille.

Le 29, nous étions donc réunis chez le Dr. Roy : Les vaccinateurs et leurs amis, MM. Howard, Rottot, Ricard, Larocque, Desrosiers, Mount, Grenier, Trenholme, Dugdale et Lussier ; et MM. Craig, Crevier, Gariépy, Gauthier, Roy et Coderre, anti-vaccinateurs.

Le Dr. Rottot fut prié de présider : le Dr. Larocque se chargea d'expliquer le but de cette réunion, après quoi je fis remarquer que notre but, à nous, dans l'examen du cas dont il était fait mention dans ma dernière correspondance, était de fournir aux vaccinateurs publics une occasion de démontrer l'efficacité de leur vaccination ; qu'ils devraient rédiger et publier le procès-verbal de l'examen du cas et ensuite à nous d'y répondre dans l'intérêt de la société en général.

Malheureusement pour les partisans de la vaccination, l'article du